

Interventions France et étranger



Assistance Solaire Thermique

Les installations collectives



Thierry ROBINET

Expert Solaire Thermique

Tél. : +33(0)6 08 86 45 19

Skype : thierry.robinet1

contact@assoltherm.com

www.assoltherm.com

Constat de l'existant

Avec plus de 13 années d'expérience dans le domaine du solaire thermique, le constat sur les nombreuses installations collectives que j'ai expertisées est le suivant:

- Les installations pour la plupart ne fonctionnent pas ou fonctionnent mal (80%)
- Aucune documentation de la mise en service n'est présent car pas de mise en service
- Les documentations sont inexistantes ou très sommaires
- Les consignes d'entretien sont absentes, pas de notice des électroniques
- Pas de suivi des résultats ni de la vie de l'installation
- Les matériels présents ne sont pas toujours bien montés
- Entretien inexistant ou incomplet du fait de montage non conforme

QUE FAIRE?

Beaucoup de problèmes peuvent être résolus si la mise en service est effectuée par un expert indépendant et maîtrisant le solaire.

Il n'est pas question de remettre en cause le BE ou l'installateur, mais de tirer le meilleur de ce qui a été prévu et de pérenniser l'installation pour l'avenir.

Je propose ces échelons « MISE EN SERVICE » pratique et indépendante et les « EXPERTISES » sur installations existantes même anciennes.

Je suis équipé d'un véhicule unique avec groupe de remplissage puissant à demeure, compresseur, outillage solaire, détecteur de fuite, notices des principaux modules électroniques... Tout ce qui permet de contrôler et travailler sur une installation solaire.

Pour la bonne réussite d'une installation solaire, plus l'expert est associé tôt,
moins il y aura de problème

1^{ère} intervention

PREPARATION CHANTIER (sur plans)

- Au niveau des plans **avant le début de la prestation de montage**, un contrôle est effectué non pour juger de ce qui est prévu mais pour vérifier que les organes nécessaires à une bonne finition et un bon entretien soient tous prévus.
- Une vérification des caractéristiques des matériels utilisés est effectuée afin de préparer au plus tôt le dossier de la mise en service
- Un compte rendu est effectué reprenant les points étudiés et adressé au donneur d'ordre et à l'installateur

- Durée maximale de l'opération 5 jours

2^{ème} intervention

MISE EN SERVICE pratique

Quand l'installation est terminée et prête à fonctionner :

- Contrôle du respect des plans de montage prévus
- Le contrôle d'étanchéité est déjà effectué par l'installateur et n'est contrôlé que si une modification de dernière minute est effectuée
- Vérification des pressions et sécurité des différents organes de l'installation
- Contrôle des débits dans les groupes de capteurs**
- Contrôle des branchements et de la programmation du module électronique
- Vérification du bon fonctionnement de l'ensemble
- Test de toutes les fonctions prévues

*La mise en service pour être efficace est effectuée pendant des jours ensoleillés

**L'accès doit pouvoir être assuré à tous les organes de contrôle. Attention la sécurité doit être assurée sur les toitures dans le respect de la législation

2^{ème} intervention

MISE EN SERVICE documentation

- La présence des plans corrects sur place est vérifiée
 - Contrôle des différents repères sur les matériels
 - Création d'une fiche de mise en service reprenant tous les points vérifiés et les valeurs attribuées avec signature des différentes parties
 - Relevé du branchement électronique et des paramètres enregistrés
 - Mise en place d'un plan de contrôle de l'installation avec valeurs et périodicité
 - Mise en place d'une fiche simple d'utilisation de l'électronique pour aide au suivi
- Durée 1 à 2 jours suivant taille installation + établissement documentations

En option :

Formation des personnels habilités à la maintenance de l'installation
Contrôle annuel du bon fonctionnement

3^{ème} intervention

EXPERTISE SUR INSTALLATION EXISTANTE

- Prise de renseignements sur installation existante par tel, mail...
 - Visite de l'installation avec contrôle* de fonctionnement de tous les éléments montés
 - Recherche des éventuels dysfonctionnements
 - Recherche des raisons des éventuels problèmes et comment y remédier
 - Contrôle de toutes les pressions, concentrations, débits, type montage...
 - Contrôle de l'électronique et de tous ses paramètres
 - Contrôle des documentations, plans, notice d'utilisation, cahier d'entretien
 - Photos des différents points et appareils
 - Établissement d'un rapport** avec tous les documents techniques possibles, explications des différents points contrôlés et solutions proposées possibles
- Durée 3 à 4h sur site suivant installation

En option :

Mise en place d'un plan de suivi avec documentations

*Aucun démontage ou contrôle intrusif n'est effectué autre que ceux normalement possibles pour une visite de maintenance

**Les rapports d'expertises peuvent être utilisés auprès des tribunaux même sans la qualité d'expert judiciaire



Assistance Solaire Thermique



Thierry ROBINET
Expert Solaire Thermique
Tél. : +33(0)6 08 86 45 19
Skype : thierry.robinet1
contact@assoltherm.com
www.assoltherm.com

Vous remercie de votre lecture et vous donne rendez-vous prochainement
sur votre installation pour un

Solaire Thermique Efficace